

D3 : Agression l'overdose des personnels !

26 juillet 2018

Depuis le début de l'année les agressions envers le personnel connaissent une augmentation fulgurante et alarmante, plus de 158 enregistrées sur la période de janvier à mai.

L'impuissance de la Direction à juguler cette déferlante de violence démotive davantage les personnels dans l'exercice de leur fonction avec une profession déjà en proie au doute.

En effet, le mercredi 25 juillet 2018 vers 18h00 un détenu connu pour son comportement imprévisible et faisant l'objet d'une gestion particulière ouverture à 2+1 a laissé exprimer sa folie destructrice de vouloir « casser du bleu ».

Lors de distribution du repas, il s'est rapproché tout doucement devant la porte de la cellule et s'est jeté sur la 1ere surveillante avec un couteau aiguisé par ses soins et fourni par l'administration pénitentiaire. La gradée a été percutée et s'est retrouvée au sol. Le détenu a couru sur la coursive en direction des autres surveillants.

Puis il a foncé volontairement sur un collègue qui a chuté lourdement au sol avant de le menacer et lui porter des coups de couteaux. Heureusement que l'agent a eu le réflexe de se protéger avec les mains. De même, lors de la lutte au sol, l'agent a été touché à la tête et présente une entaille à la main gauche.

BILAN : des agents profondément choqués, 1 point de suture à la main, des blessures localisées au coude, au genou et à la tête.

L'arrivée des renforts et le professionnalisme des agents a permis d'éviter le pire et de maîtriser le détenu dans sa détermination « dévastatrice ».

Force Ouvrière salue la réactivité et le sang froid des agents lors de cette intervention.

Force Ouvrière salue la prise en charge du collègue par l'Assistant de Prévention.

Force Ouvrière exige une sanction ferme et le transfert de ce détenu à l'issue de son placement au Quartier Disciplinaire.

Force ouvrière accompagnera les agents dans leurs différentes démarches administratives et judiciaires.

Force Ouvrière insiste sur la nécessité de porter plainte suite à chaque fait de violence, quel qu'il soit, commis à l'encontre des personnels dépositaires de l'autorité publique.

Aucune banalisation ne doit avoir pignon sur rue dans nos coursives !

Il est grand temps que notre autorité soit respecté et notre intégrité préservée !

Le bureau local